



COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES

INFO / ARBITRAGE N° 88 AVRIL 2011

Le lecteur est informé que l'Info Arbitrage est une lettre d'informations commentées dans le but de traiter des questions relatives à l'arbitrage. Il ne s'agit pas d'un organe destiné à notifier l'application des décisions. A cet effet, se référer au Manuel de l'Arbitre et à ses mises à jour dont publication est faite sur le site internet.

Sommaire

- | | |
|---|---|
| 1 – FITA STAR | 5 – Tir en campagne |
| 2 – Concours National du Jeune Arbitre | 6 – Division National Arc à Poulies (DNAP) |
| 3 – Réunion annuelle des arbitres 2012 | 7 – Archers Handicapés (FFH) arcs à poulies |
| 4 – Disposition des blasons lors des duels pour les arcs à poulies (DNAP) | 8 – Blasons FITA numérotés |

1. FITA STAR

Bien que les archers "arcs à poulies" aient changé de distance de tir cette saison, ils continuent à tirer aux mêmes distances que les arcs classiques pour l'attribution des FITA STAR :

- Seniors hommes et juniors hommes : 90, 70, 50, 30m
- Seniors dames, juniors dames, cadets, vétérans hommes : 70, 60, 50, 30m
- Cadettes et vétérans dames : 60, 50, 40, 30m.

Aux courtes distances

- 50 et 40m : les archers arcs classiques et arcs à poulies tirent sur blasons de 80cm réduits à 6 zones de scores du 10 au 5, chaque archer disposant de son propre blason.
- A 30m uniquement : possibilité de tirer, soit sur le même type de blason qu'à 50m, soit sur des blasons de 80cm réduits à 5 zones de scores du 10 au 6 disposés en triangle ou horizontalement. Cependant, afin de ne pas abîmer les flèches sur les pieds des chevalets, il est recommandé de privilégier la disposition en triangle.

A toutes les distances, le tir s'effectue par volées de 6 flèches, 4 minutes par volée.

2. Concours National du Jeune Arbitre

L'édition 2011 du Concours National du Jeune Arbitre a été remportée cette année par :

- Elisabeth FREREBEAU (Comité Régional Rhône-Alpes)
- Antoine de BRUXELLES (Ligue de Normandie)

Ces deux jeunes arbitres gagnent ainsi chacun un bon d'achat d'une valeur de 250€, offert par la FFTA, et sont invités par la FFTA à participer à l'arbitrage du championnat de France Jeunes FITA qui se déroulera à Montpellier (ligue du Languedoc-Roussillon) du 23 au 26 août 2011.

3. Réunion annuelle des arbitres 2012

La réunion annuelle des arbitres vient de se dérouler à Luxeuil les Bains (Franche Comté).

Encore merci à Danièle MULTON de son accueil ainsi qu'à la Franche Comté qui nous recevait pour la troisième année consécutive. Le traditionnel tir des arbitres a été remporté par :

- Philippe CRENN (ligue de Bourgogne) en division arcs à poulies, devant Jacky LEJEUNE (Picardie)
- Jacqueline CAZALS (ligue de Provence) en division, arcs classiques, devant Denis PAQUET (Picardie)

C'est donc Marignane, près de Marseille, que nous redécouvrirons en 2012, puisque Mme CAZALS nous y a déjà reçus avant nos différents périples en Franche Comté. Le vainqueur du tir des arbitres 2012 de la division arc à poulies aura le plaisir d'être l'organisateur en 2013.

4. Disposition des blasons lors des duels pour les arcs à poulies (DNAP)

Utilisation des blasons de 80cm réduits à 6 zones de score du 10 au 5 :

- Matchs individuels en tir simultané : 2 blasons sur la butte de tir disposés horizontalement - espace de 10cm minimum entre les deux blasons - le centre des blasons à 130cm du sol (tolérance de + ou - 5cm) - chaque archer tire sur son propre blason (archer de gauche sur le blason de gauche, archer de droite sur blason de droite).
- Matchs en tir alterné : 1 blason et 1 archer par cible
- Matchs par équipes : chaque équipe dispose de sa propre butte de tir sur laquelle sont disposés 2 blasons placés horizontalement :
 - 1 blason pour 3 flèches (équipes) ou 2 flèches (équipes mixtes)
 - Les archers d'une équipe peuvent choisir sur quel blason tirer pour autant que chaque blason ait un maximum de 3 flèches (équipes) ou 2 flèches (équipes mixtes).
 - Tir de barrage par équipes ; 1 seul blason placé au centre de la butte de tir. Chaque archer tire 1 flèche. Temps de tir : 1 minute pour l'équipe.

5. Tir en campagne

Lors d'un concours de tir en campagne, les cibles doivent être placées perpendiculairement à l'axe de tir : qu'elles ne le soient pas à 100% n'est pas trop gênant, mais il est demandé aux organisateurs que cela le soit au maximum, afin que les flèches ne soient pas percutées par d'autres flèches. D'autre part, toutes les zones marquantes doivent être entièrement visibles par l'archer, qu'il soit droitier ou gaucher. Avant le début du tir, les arbitres doivent contrôler cette particularité en y faisant remédier, en cas de problème.

6. Division National Arc à Poulies (DNAP)

Les deux manches de la DNAP (Boé et St Avertin), ainsi que le championnat de France arcs à poulies (Argenteuil) se dérouleront sans aucun changement de règlement par rapport à la saison passée hormis le tir qualificatif à 50m. Vous trouverez ce règlement dans le Manuel de l'Arbitre, Règlement du tir en extérieur, article C.3.5.

7. Archers Handicapés (FFH) arcs à poulies

Pour les paralympiques des J.O. de Londres, il apparaît que le LOCOG (Le comité d'organisation des Jeux Olympiques à Londres) maintient la distance de 70m pour le tir des arcs à poulies. Dans ce cadre, les archers Handisport tirant en arc à poulies feront leur sélection selon les règles fixées par la Fédération Française Handisport.

Il est demandé aux organisateurs et aux arbitres d'accueillir favorablement les archers arcs à poulies, licenciés FFH, à 70m s'ils en font la demande.

8. Blasons FITA numérotés

De nombreux organisateurs et arbitres posent la question de savoir si, lors des Fita (2 x 70m ou 4 distances), les blasons de 122cm dont les zones marquantes portent des numéros (de 1 à 10), peuvent être utilisés.

Interrogée, la FITA répond : non seulement ces blasons sont autorisés, mais fortement recommandés en cas de présence de la télévision.